

Géopolitique de l'action humanitaire

Jean-François Corty

Eyrolles, mai 2025

184 pages, 19,90 €

Le livre de J.-F. Corty, complémentaire de son entretien en tant que président de Médecins du monde⁽¹⁾ dans *D&L*⁽²⁾, permet de mieux connaître les racines et le rôle du droit humanitaire, les conventions internationales « *trop peu respectées* », la diversité des pratiques et des financements, la plus ou moins grande indépendance d'organisations par rapport aux Etats... surtout dans la partie 1, « Une brève histoire de l'humanitaire ». La partie 2, « Les principes humanitaires à l'épreuve », expose quant à elle l'éthique de la communication humanitaire et l'importance de développer des plaidoyers visant à « *renforcer la capacité des acteurs locaux dans la défense de leurs droits* » et à populariser les constats « *issus des opérations de terrain* » ; cela afin de peser sur les décideurs politiques pour qu'ils s'engagent « *contre les inégalités et injustices sanitaires, sociales et environnementales* ».

Selon le principe de cette collection (« 40 fiches illustrées pour comprendre le monde », regroupées en quatre parties égales), chaque fiche expose un sujet sur deux pages, puis suivent un bref focus et un court résumé, avant une page d'illustration, géographique et historique le plus souvent. Ainsi, en fiche n° 4 figure la représentation du « nombre de personnes déplacées de force dans le monde » entre 1993 et 2023 (fort accroissement depuis 2013, culminant à 117,31 millions fin 2023 !), et en fiche 29 les « Zones de recherche et de sauvetage en Méditerranée », où trente-mille migrants ont péri en dix ans – rappelant ainsi le devoir d'assistance de l'Europe, alors que des ONG sont criminalisées et entravées dans plusieurs pays...

Les parties 3 et 4 documentent « Les enjeux politiques actuels »,



puis interrogent « L'espace humanitaire de demain » autour de la crise environnementale, des « défis de la santé mondiale », de la « menace existentielle » que fait penser une extrême droite « *incarnant les valeurs de politiques ultra-libérales* », lesquelles détruisent le système de santé solidaire et « *le droit fondamental à la santé pour tous, indépendamment de la nationalité ou du statut social* ».

Philippe Laville,
membre du comité
national de la LDH

(1) J.-F. Corty a coopéré avec la LDH à d'autres titres, notamment en tant que membre de l'association Alerte des médecins sur les pesticides, lors de l'université d'automne de 2019 (www.ldh-france.org/25e-universite-dautomne-ecologie-justice-et-droits-fondamentaux/ : vidéo de la table ronde n° 3).

(2) Dossier « Palestine. Gaza au cœur », n° 211, oct. 2025 (www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2025/11/DL211-Dossier-4.-Les-codes-du-droit-international-bafoues.pdf).

Un verdict sans appel Enquête sur le procès des attentats de novembre 2015

P. Jarroux, S. Lefranc, A. Mégie,
A. Wyvekens

Actes Sud, septembre 2025

320 pages, 22,50 €

Le procès des attentats du 13 novembre 2015, qui s'est conclu le 29 juin 2022, a été quasi unanimement qualifié d'« *exemplaire* ». Vingt hommes ont été déclarés coupables, aucun n'a fait appel. Les auteurs de ce livre, appartenant à un groupe de recherche pluridisciplinaire, ont été autorisés à suivre le procès de bout en bout ; leur observation a également été nourrie par des échanges et des entretiens avec des avocats, des magistrats, voire des victimes et certains accusés comparaisant libres. Le résultat de ces observations est ce livre, qui a le mérite de proposer un contre-récit, face à un discours laudateur dominant.

Les auteurs pointent les stéréotypes sur la religion musulmane,

ou encore le simplisme de certains raisonnements excluant toute possibilité de repentir des terroristes. L'environnement social, les parcours de vie des accusés, les motivations politiques avancées par certains d'entre eux ont été très peu pris en compte. Les notions de « radicalisation » et de « terrorisme » sont restées floues, et les glissements du parquet entre religion, radicalisation et violence critiqués par certains avocats. Concernant Salah Abdeslam, son évolution pendant le procès a été jugée peu crédible. Par ailleurs, la notion de « scène unique d'attentat » a abouti à sa condamnation à la perpétuité, assortie d'une peine de sûreté incompressible, dont les avocats de la défense ont dénoncé le caractère inhumain.

Quant aux victimes, si elles ont été traitées avec le plus grand respect, et leur parole prise en compte, certaines, en particulier les habitants de l'immeuble de Saint-Denis, ont dû attendre sept ans avant de se voir reconnues comme telles à la suite d'une opération policière particulièrement traumatisante.

On a l'impression, en refermant le livre, que l'on est passé à côté de ce qui aurait pu constituer une véritable avancée judiciaire. Le poids de l'opinion, qui voyait dans les accusés des « monstres », a-t-il joué, malgré les efforts des avocats pour humaniser ceux-ci ? Quant à l'infraction d'association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste, n'est-ce pas un « fourre-tout » qui élargit dangereusement le spectre de la répression ? Autant de questions qui appellent à une vraie réflexion critique, si l'on veut prévenir efficacement de nouveaux attentats.

Marguerite Pozzoli,
présidente de la section
LDH d'Arles

